

LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

A- Le SMO Val de Loire Numérique

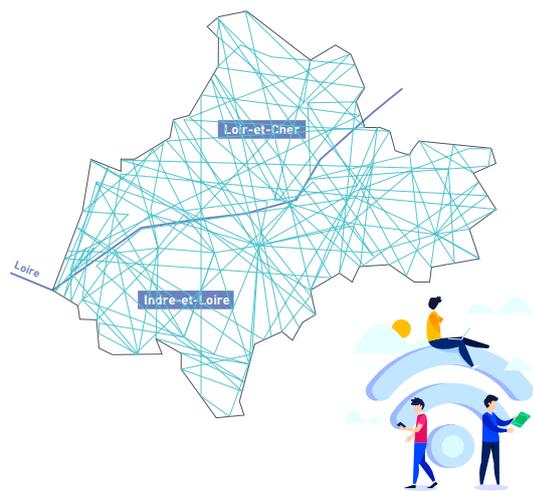


Le Syndicat Mixte Ouvert (SMO) Val de Loire Numérique a été missionné pour être le pilote des projets numériques du territoire d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher.

LES PARTIES PRENANTES

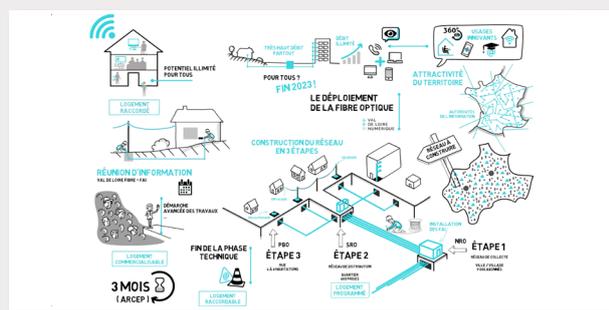
Val de Loire Numérique est un syndicat mixte bi-départemental qui rassemble l'ensemble des acteurs publics liés à l'aménagement numérique :

- La Région Centre-Val de Loire,
- Le Département de Loir-et-Cher,
- Le Département d'Indre-et-Loire,
- Les Communautés de communes et d'agglomération d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher (à l'exception de Tours Métropole).

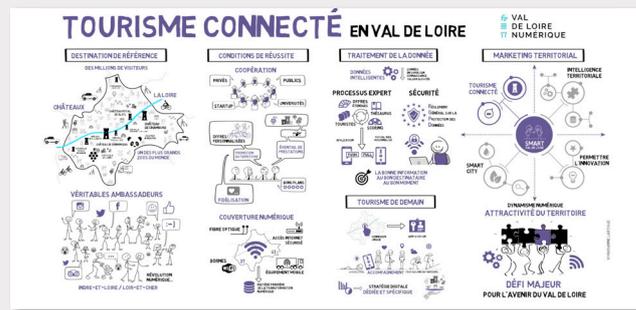


DEUX PROJETS SONT ACTUELLEMENT EN COURS

Le déploiement de la fibre : d'ici fin 2023, tous les habitants et les entreprises de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire auront accès au très haut débit via la fibre optique jusqu'à l'habitation.



Le wifi touristique : un accès internet est offert aux visiteurs sur le territoire des départements d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher via une connexion wifi unique, gratuite et sécurisée. Il s'agit de la première brique d'un programme ambitieux, celui du territoire intelligent, appelé : SMART VAL DE LOIRE.



Des fiches spécifiques existent et sont disponibles sur notre site internet.

LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

L'un des projets majeurs du développement numérique du territoire concerne l'accès au très haut débit. D'ici 2023, tous les habitants et les entreprises de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire pourront bénéficier de ce service via la fibre optique jusqu'à l'habitation.

Afin de mener à bien cette ambition, Val de Loire Numérique a attribué à TDF Fibre, en décembre 2017, une Délégation de Service Public (DSP) relative à la conception, l'établissement et l'exploitation du réseau très haut débit, pour une durée de 25 ans. Val de Loire Fibre est la société de projet créée en 2018 pour notre territoire. À la fin de la concession, le réseau public reviendra aux collectivités. Le Syndicat verse au délégataire une subvention au titre de la construction du réseau et des raccordements clients.

B. Focus sur les acteurs du projet



TDF

TDF via sa filiale TDF FIBRE est l'opérateur qui a remporté la Délégation de Service Public d'une durée de 25 ans. Le contrat prévoit que le concessionnaire constructeur et exploitant crée une société dédiée uniquement à la réalisation du projet.



VAL DE LOIRE FIBRE

Val de Loire Fibre est la société de projet créée en local par TDF afin de mener à bien la DSP. La Caisse des Dépôts - Banque des Territoires est actionnaire à hauteur de 30% (72 M€).

Val de Loire Fibre va construire, exploiter puis commercialiser l'ensemble du réseau en fibres optiques bi-départemental.

Cette entité va s'appuyer à la fois sur ses ressources mais également sur des constructeurs qui sont des entreprises de rang 1 ou de rang 2 dans le domaine des télécoms ou des travaux publics.

C'est un opérateur d'opérateur (ou encore opérateur neutre) c'est-à-dire qu'il commercialise le réseau construit à des opérateurs de détails plus communément appelés Fournisseurs d'Accès à Internet.

Afin de mener à bien le projet, la société s'est implantée localement :

- le siège est situé au 27 rue Robert Nau à Blois.
- le pôle technique est situé au 20 rue du Pont de l'Arche à Saint-Avertin.

LES CONSTRUCTEURS

Des entreprises de toutes tailles interviennent pour la construction et la vie du réseau :

- pour la création du réseau de collecte : AXIANS, SOGETREL et SOBECA
- pour la création du réseau de distribution : CIRCET, HTEL, PRIMO CABLE, CAMUSAT, SMT, BLUE INFRA, FUZION, IDTEL...
- pour les raccordements des abonnés : ELCARE du groupe SPIE
- pour la maintenance : CIRCET

D'autres prestataires peuvent intervenir en tant que sous-traitants de ces différentes entreprises.

LES FOURNISSEURS D'ACCÈS À INTERNET

Les Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) achètent ou louent la fibre optique déployée par Val de Loire Fibre et proposent des abonnements aux particuliers et aux entreprises.

Il existe d'une part les opérateurs nationaux très connus du grand public : Bouygues, Free, SFR et Orange et d'autre part de nombreux opérateurs dits alternatifs qui peuvent être d'envergure nationale ou régionale. Ce sont les FAI qui choisissent la date de leur arrivée sur le réseau. Les FAI sont responsables du bon fonctionnement du service vis-à-vis de leurs clients alors que Val de Loire Fibre est garant de capacité et de la qualité du réseau fournit aux FAI.

D- Les points clés

Ce qu'apporte la DSP au territoire



Une meilleure couverture que celle prévue dans les projets initiaux pour les deux départements : 100% du territoire sans coût de raccordement pour chaque habitant où qu'il soit.

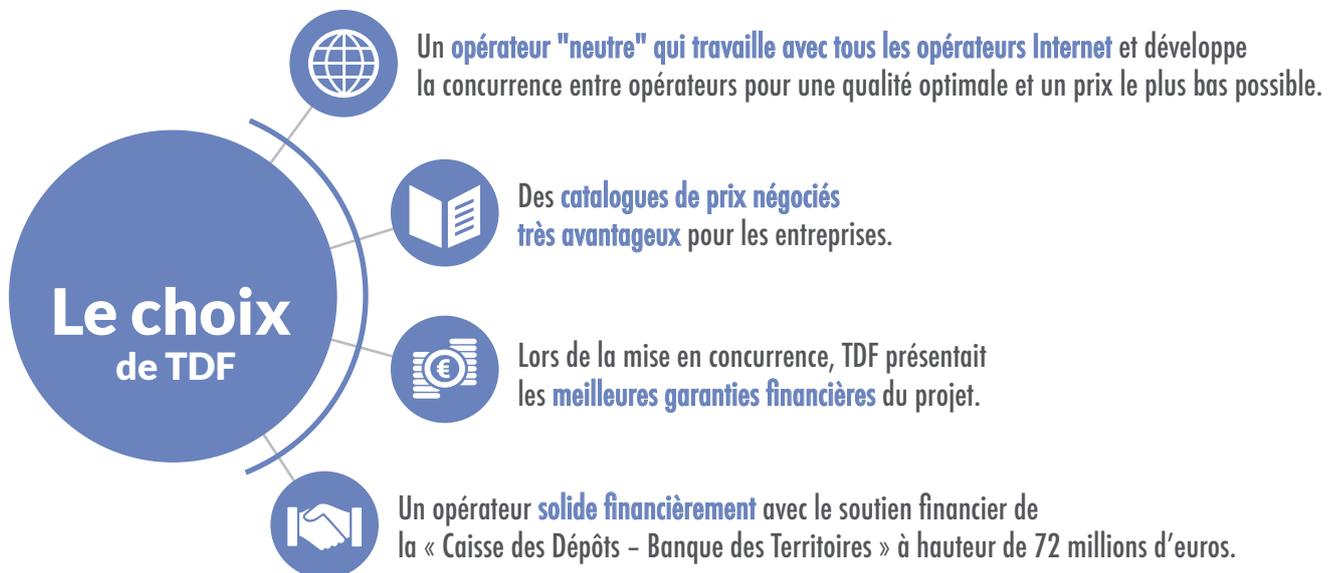


Une économie substantielle des participations publiques attendues : 144 M€ d'économies pour les collectivités locales par rapport aux projets initiaux.



Le développement de la stratégie de filière :

- 140 000 heures d'insertion
- 80 000 heures de formation



Le contexte national et régional

Tous les départements de France connaissent la même situation de retard de déploiement notamment en raison d'un marché très tendu pour trouver les entreprises ou recruter des collaborateurs qualifiés.

Il est constaté qu'il est long de produire des prises en début de projet.

Le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire sont les deux seuls départements de la Région Centre-Val de Loire à avoir financé et contractualisé 100% de son territoire en fibre jusqu'à l'habitant - Les autres ne le sont que partiellement pour le moment.

